

Date de convocation : 16/06/2026

Délibération N° 2026/07/067

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	21
Votants :	26
Quorum :	14

OBJET : Dénomination de voies - Rue du Grand Capricorne

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de PANNAUD Eric, le Maire.

Présents : PANNAUD Eric, maire ; FOURRÉ Jean-Luc, DAVID Claudia, CANUS Daniel, LA ROSA Déborah, BONNIN Marylène, SIAUDEAU Michel, adjoints ; CLÉMENT Anne-Gaëlle, CARTON Jean-Pierre, conseillers délégués ; BOTON Monique, FAVEREAU Laurent, DUQUESNE Laurent, WATTEBLED Stéphane, MEGE Jennifer, ANTONICELLI Thomas, DIENON Grégory, GOINEAU Sophie, BARON Arnaud, GAUDIN Julie, LABROUSSE Marie, GONCALVES Charlotte, conseillers municipaux.

Excusés ayant donné pouvoir : BERTOT Jacques pouvoir à PANNAUD Eric, FOURNALES Sandrine pouvoir à FOURRÉ Jean-Luc, MORAUD Laurent pouvoir à WATTEBLED Stéphane, PINTO DE MATOS Maud pouvoir à LABROUSSE Marie, GUERIN Florian pouvoir à GAUDIN Julie.

Excusée : JEAN Ludivine.

Secrétaire de séance : BARON Arnaud

Dans le cadre des travaux d'aménagement pour la construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt de logistique et de bureaux au lieu-dit Les Brandes, il est nécessaire de dénommer une nouvelle voie.

Ainsi, il est proposé le nom suivant :

-Rue du Grand Capricorne (entrée par la route de la Chapelle des Pots et sortie par l'impasse des Brandes/ chemin des Brandes)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable sur cette proposition.

Fait et délibéré en mairie, les jours et heures, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Eric PANNAUD

Le secrétaire de Séance

Arnaud BARON

Handwritten signature of Arnaud Baron in black ink.